

Sillery, le 25 avril 2002

À l'attention des développeurs de logiciels - Application médecine

Communiqué sur l'Amendement n° 80 et autres renseignements administratifs

Nous vous avons fait parvenir, le 16 avril 2002, un info-technique au sujet de la nouvelle version des fichiers valideurs. Cette nouvelle version des fichiers était nécessaire pour y inclure principalement les changements requis par l'Amendement n° 80.

Afin de connaître tout ce que comportent ces changements, nous vous invitons à consulter le communiqué final [008/2002-05-01](#) dans le site Internet de la Régie.

J'espère que cette information vous sera utile pour mieux répondre aux besoins de vos clients.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au numéro (418) 682-5127 poste 4626.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle